

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3324- JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018

EDUCATION

Fermeture annoncée des écoles privées non conformes



Le présidium des travaux

Considérées comme une composante importante du sous-secteur de l'enseignement au Congo, les écoles privées sont pointées du doigt par l'Etat qui entend mettre de l'ordre dans le secteur, au regard de leur caractère purement commercial.

« Le moment est donc enfin arrivé pour que les établissements qui ne répondent pas aux normes soient sanctionnés, voire fermés pour ne laisser émerger que ceux qui concourent réellement à l'offre d'une éducation de qualité, conformément aux lois et règlements de la République », a déclaré hier le ministre de tutelle, Anatole Collinet Makosso, à l'ouverture des travaux de la Commission nationale d'agrément de l'Enseignement général.

Page 5

VIE DES PARTIS

Chris Antoine Walembaud prend la tête de la Copar



Nommé coordonnateur général par intérim de la Convention des partis républicains (Copar), Chris Antoine Walembaud remplace à ce poste Michel Mboussi Nguari. L'ancien secrétaire général du Conseil national des républicains de Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntoumi a créé, en 2015, son propre parti politique, le Congrès des démocrates africains.

Page 2

POOL

La Force publique et la société civile sensibilisées aux droits de l'homme



Les participants à la session de formation aux droits humains

Une formation sur les droits humains se tient du 18 au 22 septembre, à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, réunissant des cadres de la Force publique et des membres des organisations de la société civile.

Cette formation vise à renforcer les capacités des participants puis la mise en place des points focaux des droits de l'homme dans les commissariats de police, les brigades de gendarmerie et les sièges des structures de la société civile.

Page 5

FORÊT

Le secteur privé s'implique dans la lutte contre le commerce illicite du bois

Dans le cadre de la gouvernance forestière, les acteurs de la société civile et du secteur privé se sont retrouvés, le 19 septembre

à Brazzaville, en vue de faire des propositions relatives à la lutte contre la commercialisation illégale du bois au Congo.

Cette approche participative est une initiative du gouvernement congolais en partenariat avec l'Union européenne,

la FAO et l'Association technique internationale de bois tropicaux.

Page 3

Éditorial

Fiabilité

Page 2

EDITORIAL

Fiabilité

À ceux qui se demandent – légitimement d'ailleurs – si le Congo peut réellement compter sur l'aide de la communauté internationale pour résoudre les problèmes auxquels il se trouve présentement confronté, nous répondons ici même de façon positive et sans l'ombre d'un doute. Pour les trois raisons suivantes :

Première raison : même si l'accord avec le Fonds monétaire international n'est pas encore acté, sa conclusion prochaine est plus que probable. Tout simplement parce que les accords conclus récemment avec la Chine à l'issue des entretiens entre les présidents Xi Jinping et Denis Sassou N'Guesso permettront à coup sûr l'assainissement rapide de nos finances publiques.

Deuxième raison : la stabilisation des cours du pétrole sur les marchés mondiaux autour de 70-75 dollars US le baril et la forte augmentation de la production nationale d'hydrocarbures que va permettre la mise en exploitation du gisement de Moho Nord, au large de Pointe-Noire, amélioreront nettement dans les mois à venir les rentrées financières dans les caisses de l'Etat.

Troisième raison : la dégradation de la situation en Centrafrique et surtout la menace qui pèse sur la RDC à l'approche des élections du 23 décembre font de notre Congo le pays le plus sûr, le plus stable, donc le plus fiable de cette partie de l'Afrique centrale, ce qui conduit les puissances extérieures à le soutenir dans l'indispensable réforme de sa gouvernance interne.

Pour dire les choses de façon encore plus claire et même si cela ne plaît pas aux tenants de l'opposition radicale, la réforme de nos institutions conduite et menée à bien il y a trois ans s'avère aujourd'hui l'un des facteurs qui justifie l'appui des puissances extérieures sans lesquelles la réduction de notre endettement public serait proprement ingérable.

Si, dans le moment présent, les plus hautes autorités de la République confirment de façon concrète leur volonté de lutter contre la corruption qui gangrène l'Etat et ses administrations, de relancer la croissance économique par des investissements rationnels, de garantir simultanément à notre peuple le progrès social, l'on peut être certain que l'horizon s'éclaircira fortement dans les semaines et les mois à venir.

Les Dépêches de Brazzaville

AUDIENCE

Dramani Mahama rencontre le président Denis Sassou N'Guesso

En provenance de Kinshasa où il a pris part, comme invité d'honneur, à la Conférence internationale sur les investissements en Afrique centrale, l'ancien président ghanéen s'est entretenu, le 19 septembre à Brazzaville, avec le chef de l'Etat congolais.

Denis Sassou N'Guesso et son hôte ont évoqué plusieurs sujets parmi lesquels les négocia-

tions entre le Congo et le Fonds monétaire international. Sur ce point précis, l'ancien président du Ghana a estimé que son pays a une expérience en la matière pour avoir conclu des accords avec cette institution financière internationale par le passé. Une expérience qui pourrait profiter au Congo, a-t-il ajouté.

Mais à la Conférence de Kinshasa signalée plus haut, Dramani Mahama a mis à profit les

échanges qu'il a eus dans la capitale de la République démocratique du Congo pour exposer sur les avantages d'investir dans son pays. « J'étais là pour parler du cas du Ghana, expliquer comment apporter de la valeur ajoutée à nos produits et comment valoriser le code du secteur du gaz », a-t-il conclu.

Dramani Mahama, 60 ans, a dirigé le Ghana de 2012 à 2017.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Chris Antoine Walembaud prend la tête de la Copar

Le nouveau coordonnateur général par intérim de la Convention des partis républicains (Copar) remplace à ce poste Michel Mboussi Nguuari.

La Copar s'était désolidarisée de la démarche du chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, au motif que cette plate-forme n'aurait pas pris en compte ses revendications. Selon ses responsables, loin de claquer la porte à l'opposition, les partis membres de la Copar réitérent leur appartenance à cette famille du fait que la loi sur les partis politiques, en son article premier, reconnaît le caractère pluriel de l'opposition congolaise. La Copar rappelle que

Michel Mboussi Nguuari, à la surprise de ses compagnons politiques, avait décidé de signer le Mémoire de l'opposition politique congolaise. Au mépris des dispositions de l'article 5 de la loi sur le statut de l'opposition politique, s'indigne la Copar, il a été décidé d'exclure de l'opposition le Parti républicain et libéral, au motif que son président, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, est ministre.

Ancien secrétaire général du Conseil

national des républicains de Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntouni, Chris Antoine Walembaud a créé, en 2015, son propre parti politique dénommé Congrès des démocrates africains. Il est actuellement chargé de la gouvernance électorale au sein de la commission ad hoc chargée du suivi des conclusions du dialogue national de Sibiti.

Notons que le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de l'emploi et de la formation qualifiante, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, assure les fonctions de coordonnateur général de la Copar.

La Rédaction

SANTÉ PUBLIQUE

Le plan national de développement sanitaire bientôt validé

Reçue en audience par le président du Sénat, Pierre Ngolo, le 19 septembre à Brazzaville, la représentante de l'Organisation mondiale de la Santé au Congo, en fin de mandat, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, a annoncé la validation dans les prochains jours du plan national de développement sanitaire.

Fruit des efforts du gouvernement avec le concours du ministère de la Santé, des deux chambres du parlement et des partenaires, ce plan est un document qui décline toutes les orientations stratégiques, les priorités ainsi que l'ensemble des moyens qui ont concouru pour atteindre cet objectif. Il

a nécessité, a indiqué le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, une bonne analyse de la situation sanitaire du pays. « C'est à cela qu'on s'est attelé durant pratiquement deux ans. On a d'abord fait la revue de tout le secteur de la santé sans exception. On a fait des audits des grandes structures pour analyser et comprendre en profondeur tout le secteur; ses points forts et faibles, ses défis, ses contraintes et tout ce qui avait comme faits saillants pour s'attaquer à un problème afin d'élaborer un bon plan, un plan conséquent », a-t-elle fait savoir.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elinon
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ATTENTAT DE L'AVION UTA EN 1989

Le Congo se souvient de ses fils disparus

Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande a déposé, le 19 septembre à Brazzaville, une gerbe de fleurs sur la stèle des victimes du vol DC 10 de la compagnie aérienne française qui reliait Brazzaville à Paris via N'Djaména.

« C'est un devoir de mémoire. Il y a vingt-neuf ans que le Congo a perdu ses compatriotes, nous ne l'avons pas oublié. Chaque fois, nous devons nous souvenir d'eux et leur dire, là où ils sont, que nous ne pouvons pas les oublier », a déclaré le ministre Fidèle Dimou.

A l'issue du crash, le Congo avait perdu quatre-vingt un de ses fils sur total de cent soixante-onze morts. La cérémonie de recueillement s'est déroulée en présence des délégués de plusieurs familles des illustres disparus. Le ministre a profité de l'occasion pour les reconforter.

« Aux parents, nous disons que la République compatit avec eux, elle les soutient dans leur douleur et leur peine est également partagée. Qu'ils continuent à être forts et à vivre dans l'espoir », a conclu le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande. Vingt-neuf ans sont passés mais l'émotion est toujours ressentie par les parents, toujours inconsolables et n'arrivant pas à répondre aux interview des journalistes.

« Ça fait mal dans certaines familles. Nous allons projeter ce soir, à l'Institut français du

Congo, les poèmes de notre enfant disparu lors de ce crash », a expliqué le Dr Martial De-Paul Ikounga, Commissaire de l'Union

africaine chargé des ressources humaines, de la science et de la technologie.

Pour rappel, le vol UT-772 DC-10

d'UTA avait été victime d'un attentat terroriste le 19 septembre 1989. L'avion avait explosé au-dessus du désert du Ténére,

au Niger, tuant sur le coup les cent soixante-onze passagers et membres de l'équipage. L'Union de transports aériens (UTA) était une compagnie aérienne française. Il s'agissait d'une société anonyme à participation ouvrière, héritière de l'Union aéromaritime de transport et des Transports aériens intercontinentaux.

Un mémorial de soixante mètres

Dix-huit ans plus tard, en 2007, l'association Les familles de l'attentat du DC-10 d'UTA décidait d'organiser un voyage sur le lieu du crash et de construire un immense mémorial en hommage aux victimes. Quand elle se retrouve sur les lieux, le site est encore jonché de débris de l'avion, en partie car la ville la plus proche, Agadez, se trouve à plus de 300 km. Avec l'aide des locaux, et en utilisant des pierres noires, ils ont construit à la main le mémorial, constitué d'un cercle de soixante mètres de diamètre entourant la silhouette de l'avion. Ils ont disposé également autour de la structure cent soixante-onze miroirs brisés, chacun représentant une victime de l'attentat.

Fortuné Ibara



Le ministre Fidèle Dimou saluant les familles / Adiac

GOVERNANCE FORESTIÈRE

La société civile mobilisée contre le trafic illicite du bois

Des représentants du secteur privé et leaders des organisations non gouvernementales qui se sont réunis, le 19 septembre à Brazzaville, souhaitent proposer de nouveaux instruments pour mieux organiser le commerce légal du bois.

Le trafic illégal des ressources forestières a un impact dévastateur sur l'environnement, provoquant le phénomène de la déforestation

et de réchauffement climatique. De même, il durcit les conditions de vie de la population dépendant directement des ressources de la

forêt. D'où le lancement, le 19 septembre, de deux projets sous forme d'atelier destinés à améliorer la gouvernance du secteur.

Les projets FAO/ATIBT portent, en effet, l'un sur « La participation structurée du secteur privé congolais dans l'élaboration des textes réglementaires et des do-

cuments techniques de l'APV/Flegt » et l'autre sur « L'intégration de la filière des bois tropicaux d'Afrique centrale et de l'ouest dans les mécanismes Flegt et Redd+ ».

Initié par le gouvernement congolais en partenariat avec l'Union européenne (UE), la FAO et l'Association technique internationale de bois tropicaux (ATIBT), l'atelier vise à outiller les participants que

tification du bois. Il vise également à stimuler la participation des acteurs locaux et faciliter l'identification de leurs besoins en formation. C'est depuis 2013 que le Congo est engagé dans la mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire (APV) avec l'UE. Des actions menées dans le cadre de ce partenariat sont jugées insuffisantes pour améliorer le commerce du bois. Outre la faible représentation du secteur privé, les partenaires déplorent l'absence d'une structure formelle permettant aux différents acteurs d'échanger sur leurs intérêts respectifs.

Un challenge que le gouvernement congolais promet de relever avec le soutien technique et financier de ses partenaires dont la FAO, l'UE et l'ATIBT. « Ces deux projets correspondent à la vision du gouvernement. Ils favorisent surtout la participation de la filière bois au processus de mise en œuvre de l'APV-Flegt », a assuré Marcel Moukissi, conseiller aux forêts au ministère de l'Economie forestière.

Fiacre Kombo



Les participants à l'ouverture de l'atelier (Adiac)

« Ces deux projets correspondent à la vision du gouvernement. Ils favorisent surtout la participation de la filière bois au processus de mise en œuvre de l'APV-Flegt »

sont le secteur privé, les syndicats et les leaders des organisations non gouvernementales sur les mécanismes Flegt (réglementation et gouvernance forestière) et la cer-

Lancement du site internet de la Fondation Marcel-Gotène

C'est avec un très grand plaisir que je vous annonce le lancement du site internet de la Fondation Marcel-Gotène, dont l'adresse est **www.fondationgotene.com**

Créée en 2017, la Fondation Marcel-Gotène, organisme à but non lucratif, s'est donnée pour mission de présenter au grand public l'artiste peintre Marcel Gotène à travers des expositions en Afrique et dans le monde.

La Fondation Gotène est aujourd'hui hébergée au sein de l'immeuble Les Manguiers qui abrite le prestigieux musée du Bassin du Congo, à Brazzaville, où elle expose dans un espace dédié une collection de toiles remarquables du maître.

Ce site tiendra les visiteurs informés de l'agenda des expositions en mettant à leur disposition toute une panoplie d'informations sur l'artiste et sur la vie de la fondation.

Ce portail se veut dynamique, à l'image de notre structure, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions. Nous y serons particulièrement attentifs. De notre côté, nous nous engageons à mettre à



jour ce site régulièrement.

Cette fondation a pour objectif premier de rassembler les nombreux tableaux de l'artiste dont la famille et les proches détiennent une grande partie afin de les présenter au grand public à travers de grandes expositions en Afrique et hors du continent africain. Le second objectif vise à rassembler des archives de l'artiste qui permettront de tracer son parcours. Autant de pièces qui

montreront à quel point cet artiste moderne était imprégné des usages et des traditions de la société qui l'avait vu naître et se former.

Les activités de la fondation Marcel-Gotène tourneront autour de la création d'un espace Marcel-Gotène situé en plein cœur de notre capitale, Brazzaville, où seront exposés les différents tableaux de l'artiste et l'installation d'une Galerie-Musée Marcel-Gotène.

Il va de soi que la Galerie-Musée Marcel-Gotène accueillera également de façon régulière, pour les exposer, les œuvres de l'artiste et celles que lui confieront les artistes congolais désireux de se faire mieux connaître du grand public. Le but de cette fondation est de créer un trésor historique qui portera haut le nom de l'artiste. Nous ferons en sorte que la Galerie-Musée Marcel-Gotène devienne très rapidement l'un des lieux privilégiés vers lequel afflueront demain les Congolais mais aussi les étrangers qui viennent à Brazzaville.

Vaste projet inscrit dans le vaste programme national qui vise à faire de notre capitale Brazzaville un rendez-vous incontournable de l'art sur le continent africain.

Soyez les bienvenues dans notre plateforme.

Yaba Gotène
Directrice de la Fondation Gotène



La Direction Générale de LCB Bank, informe son aimable clientèle de la réouverture de l'agence Aéroport située au **N°203 Avenue de la Base** – quartier Batignolles – A côté de BOPAKA.

LCB Bank Toujours plus proche de vous !

La Direction Générale



Av. Amilcar Cabral-Brazzaville
Tél. : (242) 22 281 09 55 / 56 / 78
Fax : (242) 22 281 09 77
Web : www.lcb-bank.com _ B.P : 2889

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

L'Etat veut mettre un terme à l'anarchie dans le secteur privé

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui a ouvert les travaux de la première session ordinaire de la commission nationale d'agrément, a rappelé que l'école privée ne doit pas ressembler à une sorte de « forum shopping » qui consisterait pour des commerçants à s'improviser comme professionnels de l'éducation.

Depuis la libéralisation de l'enseignement en 1990, les promoteurs des écoles privées se livrent à une sorte d'anarchie alors que des dispositions législatives existent. Ainsi, après la session inaugurale d'octobre 2013, la commission nationale d'agrément de l'enseignement général tient sa session ordinaire du 19 au 21 septembre à Brazzaville. En effet, 869 dossiers dont 815 nouveaux issus des écoles de tous les départements du pays, sauf le Pool et la Likouala, ainsi que cinquante-quatre ayant reçu l'agrément provisoire en 2013 sont soumis à l'examen.

Selon le ministre, les écoles privées sont une composante importante du sous-secteur de l'enseignement général pour apporter une réponse complémentaire à l'offre proposée par l'Etat. « Avec 30% environ de nos élèves fréquentant l'école privée, l'Etat se doit d'être plus

que regardant et exigeant pour que celle-ci ne ressemble pas à une sorte de forum shopping qui consisterait pour des commerçants, à s'improviser comme professionnels de l'éducation, et pour les élèves, à contourner la rigueur de l'école publique, pour s'inscrire avec la complicité de leurs parents, à l'école privée, la plus susceptible d'accorder des facilités et de leur faire obtenir des diplômes par des artifices divers », a précisé Anatole Collinet Makosso.

« Aucun établissement ne peut se soustraire à la rigueur de l'Etat »

Ainsi, pour le ministre, les écoles privées ne le sont guère par la nature de leurs programmes qui seraient, semble-t-il, différents des programmes officiels. Elles ne sont non plus privées, a-t-il poursuivi, du fait



de leur arrimage à un Etat étranger ou aux programmes d'un Etat autre que le Congo. « Les discours entendus çà et là, tendant à justifier le caractère privé de l'établissement par le jumelage non prouvé avec tel ou tel autre établissement ou l'arrimage à tel ou tel système scolaire des Etats aussi souverains que le Congo, sont à bannir en ce qu'ils n'honorent pas notre pays. Les programmes, le calendrier et les évaluations scolaires étant du domaine réglementaire, aucun établissement ne peut s'y soustraire sans accepter de s'attribuer le statut de hors-la-loi et se voir retirer l'agrément », a-t-il martelé. Rappelant le cadre légal existant, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a regretté le fait que les promoteurs des établissements privés ne respectaient pas la législation scolaire. Pour lui, malgré les séances de communication et de sensibilisation organisées par le ministère, il semble se développer une anarchie accompagnée de multiples dysfonctionnements. « Le moment est donc

enfin arrivé pour que les établissements qui ne répondent pas aux normes soient sanctionnés, voire fermés pour ne laisser émerger que ceux qui concourent réellement à l'offre d'une éducation de qualité, conformément aux lois et règlements de la République, surtout en veillant que soit assainie et respectée la carte scolaire », a-t-il averti.

Réserver le secteur uniquement aux enseignants ?

Revenant sur les missions et attributions de sa structure, le directeur de l'agrément et du contrôle des établissements privés d'enseignement général, Julien Samba, a rappelé que les établissements ne répondant pas aux critères peuvent être fermés ou ajournés. Quant à l'agrément, il se donne par cycle. Faisant le point de la situation, il a indiqué que bon nombre de promoteurs d'écoles privées s'abstenaient de déposer leurs dossiers de demande d'agrément par peur des sanctions liées à la fermeture. C'est ainsi qu'il a sollicité l'organisation d'une nouvelle opéra-

tion d'assainissement de l'environnement scolaire visant à rattraper les récalcitrants.

« Face aux difficultés économiques, plusieurs écoles se ferment sans avertir la tutelle. Il y a également celles qui fonctionnent avec des cycles de moins ou sans classes d'examens mais qui inscrivent les candidats aux différents examens d'Etat. Pour ce faire, nous envisageons que dès octobre 2018, et chaque année scolaire, les inspecteurs, chacun dans sa zone de compétence, identifient les écoles qui existent, le cycle qui fonctionne ainsi que les classes d'examens », a annoncé Julien Samba, souhaitant que le promoteur d'une école privée soit uniquement un cadre de l'enseignement comme cela se fait chez les pharmaciens.

Notons que pour obtenir un agrément définitif, il y a plusieurs critères à remplir selon la thématique. Les plus fondamentaux sont les structures d'accueil et la gestion pédagogique.

Parfait Wilfried Douniama

PROLIFÉRATION DES ÉCOLES PRIVÉES À BRAZZAVILLE

Depuis l'ouverture du secteur de l'éducation aux privés, des écoles naissent comme des champignons dans les grandes villes du pays avec comme conséquence l'instauration de l'anarchie. Avec une superficie de 263,9km² pour quatre-vingt-seize quartiers, la ville Brazzaville compte environ 918 établissements, soit en moyenne dix écoles privées par quartier et quatre écoles privées au km². Ainsi, le 1er arrondissement, Makélékélé, compte quatre-vingt-dix-neuf établissements privés contre vingt-cinq écoles publiques. Bacongo : trente-six écoles privées contre dix-sept publiques; Poto-Poto : trente-sept écoles privées contre dix publiques; Moundali : cent une écoles privées contre dix-sept; Ouenzé : soixante-dix établissements privés contre dix-neuf du public; Talangai : cent quatre-vingts écoles privées contre vingt-deux publiques; Mfilou : cent vingt-deux contre quatorze publiques; Madibou : cent dix-huit écoles privées contre quatorze publiques; à Djiri : cent cinquante-cinq contre dix.

D'où la nécessité de faire de l'assainissement de la carte scolaire un véritable enjeu des sessions d'agrément.

POOL

La force publique et la société civile sensibilisées aux droits de l'homme

À l'initiative du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) et du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), en partenariat avec les autorités congolaises, une série de formations sur la promotion des droits de l'homme et la réconciliation se tient du 17 au 22 septembre, à Kinkala, chef-lieu du département.

Soixante-quinze personnes, notamment des policiers, gendarmes et membres de la société civile du département du Pool participent à la formation. L'objectif étant le renforcement de leurs capacités dans le domaine des droits de l'homme et la mise en place des points focaux dans les commissariats, les brigades de gendarmerie et sièges des organisations de la société civile locale. Tout ceci aux fins de redynamiser le système d'alerte des violations des droits de l'homme dans le département.

En effet, ces formations sont assurées par les experts du Bureau des Nations unies pour l'Afrique centrale, basé à Libreville, ainsi que ceux du Centre des Nations unies pour les droits de

l'homme et de la démocratie, basé à Yaoundé. Le coordonnateur résident du Système des Nations unies (SNU), Anthony Ohemeng Boamah, s'est félicité de la volonté du gouvernement de restaurer et faire perdurer la paix au Pool. Ce qui se justifie, d'après lui, par les récents développements positifs observés, la signature de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités et la levée du mandat d'arrêt contre le pasteur Ntumi.

« Cet accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités se présentait comme une opportunité pour la communauté internationale d'aider le Congo à relever les défis importants du DDR. Avec le retour de la paix, il nous faut désormais s'atteler

à consolider le processus de réconciliation, de dialogue et renforcer les initiatives du relèvement », a-t-il laissé entendre.

Selon lui, l'objectif global est de contribuer véritablement à consolider la paix. Pour ce faire, la force publique et les organisations de la société civile ont

un rôle important à jouer. Exprimant sa gratitude au gouvernement congolais pour ses efforts inlassables visant la restauration de la quiétude de la population, Anthony Ohemeng Boamah espère que ces formations permettront aux participants d'être outillés pour la promotion des droits de l'homme.

Lançant cette série de formations, le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, a rappelé qu'il s'agissait de l'un des trois volets du projet « Consolidation de paix », visant la promotion des droits humains. « La réconciliation et la prévention des conflits qui restent des volets du processus de pacification en cours dans le département du Pool, ne peuvent être atteintes sans passer impérativement par le respect des droits humains, notamment par les entités appelées à y veiller et particulièrement la police, la gendarmerie et la société civile », a-t-il indiqué, précisant que la guerre du Pool a occasionné de nombreuses conséquences dont les violations des droits humains.

Notons que le SNU a offert des matériels de bureau aux différentes entités auxquelles appartiennent les participants.

P.W.D.



Des membres de la force publique./Adiac

BURKINA FASO

Le gouvernement sera auditionné par l'Assemblée nationale sur la situation sécuritaire

Au moins treize ministres burkinabè seront prochainement devant les députés, dans un contexte marqué par une recrudescence des attaques terroristes qui ont coûté la vie à cent dix-huit personnes depuis 2015.

« Ce sont treize ministres qui seront auditionnés pour nous donner tous les détails de l'impact des attaques sur leurs ministères, sur ce qu'ils font actuellement, sur ce qu'ils envisagent de faire pour que nous puissions ensemble faire une synthèse pour des propositions au gouvernement », a déclaré, le 17 septembre, le président du parlement burkinabè, Alassane Bala Sakandé, à l'issue d'un discours du Premier ministre, Paul Kaba Thiéba, sur la situation sécuritaire du pays.

« Il était de bon ton que le premier des ministres vienne planter le décor afin que nous puissions savoir où aller. Les plénières à venir se feront à huis clos avec les autres ministres concernés par la question », a-t-il soutenu, ajoutant que « le ministre de l'Agriculture, par exemple, sera entendu par la plénière parce qu'il nous est revenu que des

gens utilisent les engrais offerts par ledit ministère pour fabriquer des explosifs ».

Le Burkina Faso, pays sahélien d'Afrique de l'ouest longtemps épargné par le terrorisme, est confronté depuis 2015 à une recrudescence des attaques sur son territoire, notamment aux frontières avec le Mali, le Niger et le Bénin.

Le bilan de ces attaques terroristes de 2015 au 15 septembre 2018 a été de cent dix-huit morts dont quarante-huit membres des Forces de défense et de sécurité et soixante-dix civils, a déclaré devant le parlement, le Premier ministre burkinabè.

Paul Kaba Thiéba a reconnu que la situation sécuritaire du Burkina Faso s'est considérablement dégradée depuis le début de l'année en cours et d'ajouter : « Il s'agit sans doute d'une guerre injuste imposée à notre peuple, engagée



Siège de l'Assemblée-nationale-du-Burkina (DR)

dans la lutte pour l'éradication de la pauvreté ».

« Toutes ces attaques visent à saper le moral des Forces de défense et de sécurité, à saper l'unité nationale et la cohésion des Burkinabè et à affaiblir les institutions démocratiques à des fins inavouées », a-t-il poursuivi.

Il a affirmé que la capitale, Ouagadougou, qui a déjà enregistré trois attaques meurtrières, reste sous la menace permanente des attentats. « Au vu de ces faits et de l'évolution des modes opératoires sophistiqués, nous devons avoir la lucidité de reconnaître que notre pays est victime d'une ten-

tative de déstabilisation », a estimé Paul Kaba Thiéba, L'armée burkinabè a annoncé, le 16 septembre, avoir détruit des bases terroristes suite à des frappes aériennes menées dans la région de l'est, où les attaques terroristes ont fait une trentaine de morts depuis quelques semaines.

GUINÉE BISSAU

La Cédéao appelle au respect du calendrier électoral

La communauté sous-régionale a exhorté les acteurs politiques du pays à maintenir les législatives le 18 novembre malgré les retards pris dans l'organisation de ce scrutin censé dénouer une crise politique, vieille de trois ans.

Conduite par le ministre des Affaires étrangères du Nigeria, Geoffrey Onyama, une mission de la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (Cédéao) a rencontré les principaux responsables de la Guinée Bissau, dont le président José Mario Vaz et le Premier ministre, Aristide Gomes, des dirigeants de partis, des membres de la commission électorale nationale et des représentants de la communauté internationale.

« La mission s'est félicitée des avancées faites jusqu'ici et a appelé le gouvernement à accélérer la préparation des élections. Elle a également appelé toutes les parties à œuvrer pour soutenir les actions du gouvernement pour l'accélération du processus et la réalisation effective des élections législatives, le 18 novembre 2018, conformément aux décisions des chefs d'Etat de la Cédéao », a déclaré le président de la commission de l'organisation sous-régionale,

l'Ivoirien Jean-Claude Kassi Brou.

Ces législatives doivent permettre de mettre fin à la crise politique que traverse ce pays lusophone d'Afrique de l'ouest depuis la destitution, en août 2015, par le président José Mario Vaz, de son Premier ministre, Domingos Simoes Pereira, chef du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (au pouvoir), auquel José Mario Vaz appartient également.

Un nouvel accord de sortie de crise a été conclu sous l'égide de la Cédéao, lors d'un sommet extraordinaire, le 14 avril dernier à Lomé, prévoyant notamment l'organisation des légis-

« Si cette date n'est pas réalisable, qu'on se mette autour d'une table pour trouver une autre date mais il ne faut pas aller au-delà de décembre 2018 »,

latives. Le recensement électoral n'a toutefois pas pu démarrer fin août comme espéré, le matériel électronique prévu à cet effet n'ayant pas été livré à temps par plusieurs pays partenaires.

Un premier lot de cent cinquante de ces « kits » est finalement arrivé, le 17 septembre, en provenance du Nigeria et cinquante autres devraient suivre dans les prochains jours, à en croire le cabinet d'appui technique au processus électoral, selon qui le « travail » de recensement va bientôt commencer. « Nous continuons à croire que la date du 18 novembre est celle des élections », a déclaré pendant la visite, le représentant de l'Union africaine à Bissau, Ovidio Pequeno, au nom de la communauté internationale représentée dans le pays. « Si cette date n'est pas réalisable, qu'on se mette autour d'une table pour trouver une autre date mais il ne faut pas aller au-delà de décembre 2018 », a estimé l'ancien Premier ministre, Baciro Dja, qui entend se présenter aux législatives sous les couleurs de son nouveau parti, le Front pour le salut national (centre-gauche).

Josiane Mambou Loukoulou

CENTRAFRIQUE

Deux cents nouveaux soldats formés par des instructeurs russes

Le stage de trois mois des deux cents militaires centrafricains s'est achevé le 17 septembre, au centre d'instruction militaire de Bérengo, à 80 km au sud de la capitale, Bangui, a-t-on appris mardi d'une source du ministère de la Défense nationale.

Des officiers, sous-officiers et des hommes du rang provenant des première et troisième infanteries du bataillon territorial, selon la même source, ont bénéficié de la formation, précisant que les séances ont porté sur le maniement des armes, la pratique d'aide de camp, l'attaque d'une base ennemie, les interventions, les arts martiaux, les embuscades et les combats.

Pour joindre l'utile à l'agréable, ces soldats formés ont fait la démonstration de leurs acquis, en présence du président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, et bien d'autres invités.

Ces soldats constituent le quatrième groupe de bénéficiaires de la formation russe, dont le nombre total dépasse le millier.

Pour rappel, dans ses discours officiels, Faustin-Archange Touadéra ne cesse d'exprimer ses ambitions vis-à-vis de la nouvelle armée centrafricaine. Il s'attend à une armée de garnison, stationnée dans une région, au lieu d'une armée de projection qui est sollicitée seulement en cas de besoin.

Pour l'instant, les bataillons dépêchés sur le terrain opèrent de manière conjointe avec les casques bleus de la mission onusienne en Centrafrique.

A noter qu'en décembre 2017, la Russie a persuadé le Conseil de sécurité des Nations unies pour une levée partielle de l'embargo sur les armes en direction de la République centrafricaine. L'acceptation de cette sollicitation a permis à la Russie de doter le pays d'armement et d'assurer la formation des soldats aux managements des équipements militaires.

Xinhua



MALI

Un forum international va porter sur le changement de comportement envers les albinos

La rencontre se tiendra le 15 novembre, à Bamako, a annoncé le 18 septembre la star albinos malienne, Salif Kéita, lors d'une conférence de presse.

Le forum aura lieu dans le cadre d'une campagne de sensibilisation pour le changement de comportement envers les albinos, lancée par Salif Kéita Global Foundation en partenariat avec d'autres associations de lutte contre les discriminations et autres crimes rituels sur les personnes atteintes d'albinisme. Les assises vont enregistrer la participation de soixante-quinze personnes qui viendront des Etats-Unis, de la France, de l'Afrique francophone et anglophone, a indiqué Mme Kéita Coumba Makalou de la fondation.

Les initiateurs de la campagne

saisissent l'occasion pour attirer l'attention sur le cas de la petite Ramata Diarra, albinos, qui a été assassinée (décapitée) à Fana, une localité située à 127 km de

fiée. *Plus jamais ça !* », a dit Salif Kéita qui a ajouté qu'il y a eu plusieurs cas de Ramata Diarra au Mali, notamment à Kita. Pour rendre hommage à la petite Ramata, après le forum international, la méga star malienne, Salif Kéita, a promis de livrer un

« La petite Ramata a été sacrifiée. Plus jamais ça ! »

Bamako, afin que « justice lui soit rendue ». Pour ce faire, la star malienne, Salif Kéita « compte sur les avocats étrangers qui seront mis à (leur) disposition par les Nations unies ».

« La petite Ramata a été sacri-

concert gratuit à Fana, le 17 novembre.

Ce concert se tiendra dans le cadre de la sortie de son nouvel album qui coïncide avec le cinquante-neufième de sa carrière musicale.



SANTÉ

L'OMS lance un appel à agir d'urgence pour mettre fin à la tuberculose

L'agence onusienne tire la sonnette d'alarme car si le nombre de nouveaux cas de la maladie et de décès a baissé l'année dernière, les pays ne se mobilisent pas suffisamment pour l'éradiquer d'ici à 2030.

« C'est la première fois que nous sommes témoins d'un intérêt politique à un si haut niveau et d'une prise de conscience de ce qu'il faut faire à l'échelle mondiale pour mettre fin à la tuberculose et à la tuberculose pharmacorésistante », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS.

Même si les efforts mondiaux ont permis de sauver cinquante-quatre millions de vies depuis 2000, la tuberculose reste la maladie infectieuse qui entraîne le plus de

décès dans le monde. « Nous devons tirer parti de ce nouvel élan et collaborer pour mettre fin à cette terrible maladie », a-t-il ajouté.

Le rapport sur la lutte contre la tuberculose dans le monde 2018, publié à New York le 18 septembre, appelle à une mobilisation nationale et internationale sans précédent. Le document invite instamment les dirigeants, qui participeront la semaine prochaine à la toute première réunion de haut niveau des Nations unies sur la tuberculose, à prendre des mesures décisives, en s'appuyant sur les initiatives prises récemment par les dirigeants de l'Afrique du Sud, de la Fédération de Russie, de l'Inde et du Rwanda.

Près de cinquante chefs d'Etat et de gouvernement sont attendus à cette réunion.

FRANCOPHONIE

Le onzième forum du Pacifique organisé à Port-vila

La capitale du Vanuatu, en Nouvelle-Calédonie, a accueilli, pour la première fois, le onzième forum francophone du Pacifique.

Le forum regroupe principalement des Alliances françaises de la région, des artistes et des intervenants culturels. Près d'une cinquantaine de personnes se sont retrouvées autour du ministre de l'Education, de la formation et de la francophonie du Vanuatu, Jean-Pierre Nirua, et de Bernard Deladrière, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en charge de la francophonie, en présence du directeur du bureau région Asie-Pacifique pour l'OIF (Brp), Eric-Normand Thibeault et Valérie Meunier, directrice du Centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (Creipac) de Nouméa.

L'Alliance française de Port-Vila était entourée des responsables des Alliances françaises du Japon, de Chine, d'Australie, de Nouvelle-Zélande et de Fidji. Plusieurs artistes calédoniens et vanuatais faisaient aussi partie des invités. De nombreuses danses locales ont émaillé la rencontre, ainsi que des visites du musée, du centre d'artisanat et d'un village. Les ateliers ont tourné autour de la pédagogie du plurilinguisme, du français vu par les locuteurs vanuatais, de la gestion de la pluralité (...) et aussi du changement climatique.

Le Forum s'est clôturé par une grande soirée. La demande de "langue française" est toujours aussi forte dans la région, mais l'offre peine toujours à suivre.

Noël Ndong

MORTALITÉ JUVÉNILE

Un enfant de moins de 15 ans meurt toutes les cinq secondes dans le monde

Quelque 6,3 millions d'enfants de moins de 15 ans sont morts en 2017, la plupart de causes évitables, selon les nouvelles estimations publiées, le 18 septembre, par l'Unicef, l'OMS, la Division de la population des Nations unies et le Groupe de la Banque mondiale.

Le chiffre équivaut à un décès toutes les cinq secondes. La majorité de ces décès (5,4 millions) est survenue durant les cinq premières années de vie et la moitié concernait des nouveau-nés.

« Si nous n'agissons pas immédiatement, cinquante-six millions d'enfants de moins de 5 ans, dont la moitié seront des nouveau-nés, mourront d'ici à 2030 », a indiqué Laurence Chandy, directeur de la division des données, de la recherche et des politiques de l'Unicef. « En dépit des progrès remarquables que nous avons accomplis depuis 1990, des millions d'enfants continuent de mourir en raison de qui ils sont et de l'endroit où ils sont nés », a-t-elle ajouté.

Les enfants vivant dans les pays enregistrant les taux de mortalité les plus élevés ont soixante fois plus de risques de mourir au cours des cinq premières années de leur vie que les enfants des pays enregistrant les taux de mortalité les plus faibles, indique le rapport.

En 2017, 50% des décès d'enfants de moins de 5 ans dans le monde ont eu lieu en Afrique subsaharienne et 30% en Asie du sud-est. Un enfant sur treize meurt avant son cinquième anniversaire en Afrique subsaharienne. Dans les pays à revenu élevé, ce chiffre chute à un enfant sur cent quatre-vingt-cinq.

Selon l'Unicef, il suffit de solutions simples, telles que des médicaments, de l'eau salubre, de l'électricité et des campagnes de vaccination pour changer cette réalité pour chaque enfant. « Il est impensable que des millions de bébés et d'enfants continuent de mourir chaque année parce qu'ils n'ont

pas accès à l'eau, à des services d'assainissement, à une alimentation correcte ou à des services de santé de base », a déploré le Dr Princess Nono Simelala, sous-directrice générale chargée du Groupe famille, femmes, enfants et adolescents de l'OMS.

« Il est de la plus haute priorité de fournir à chaque enfant un accès universel à des services de santé de qualité, en particulier à la naissance et durant les premières années de vie, afin que chaque enfant dans le monde ait la meilleure chance possible de survivre et de s'épanouir », a-t-elle poursuivi.

La plupart des décès d'enfants de moins de 5 ans surviennent de causes que l'on peut éviter ou traiter - complications à la naissance, pneumonie, diarrhée, septicémie néonatale et paludisme, entre autres exemples.

En revanche, dans la tranche d'âge des 5-14 ans, davantage de décès surviennent à la suite de blessures, principalement occasionnées par des noyades et des accidents de la route.

« Le fait que plus de six millions d'enfants meurent avant leur quinzième anniversaire représente un coût que nous ne pouvons simplement pas supporter », a indiqué Timothy Evans, directeur principal chargé du pôle Pratiques mondiales santé, nutrition et population du Groupe de la Banque mondiale. « Il est fondamental de mettre un terme aux décès évitables et d'investir dans la santé des jeunes si nous voulons développer le capital humain des pays et stimuler ainsi leur croissance et leur prospérité futures », a-t-il conclu.

Xinhua



PROMO RENTRÉE SCOLAIRE
 LES GAGNANTS DE LA SEMAINE
 DU 10 SEPTEMBRE 2018

044285720	KIT PRIMAIRE	041069666	KIT LYCÉE	056901848	50 000F
055596954	KIT PRIMAIRE	044373784	KIT LYCÉE	055987810	50 000F
053957070	KIT PRIMAIRE	040359935	KIT LYCÉE	050481605	50 000F
056558400	KIT PRIMAIRE	055621887	KIT LYCÉE	044001994	50 000F
040030699	KIT PRIMAIRE	050472323	KIT LYCÉE	050877087	50 000F
053587955	KIT PRIMAIRE	055565658	KIT LYCÉE	053018238	50 000F
040554091	KIT PRIMAIRE	055395553	KIT LYCÉE	055585495	50 000F
056663824	KIT PRIMAIRE	044514800	KIT LYCÉE	044479630	50 000F
057431493	KIT PRIMAIRE	055473096	KIT LYCÉE	044108660	50 000F
040021325	KIT PRIMAIRE	053309500	KIT LYCÉE	055117583	50 000F
055558461	KIT COLLÈGE	040679892	20 000F	041008069	100 000 F
050754393	KIT COLLÈGE	055235455	20 000F	055231988	100 000 F
044709630	KIT COLLÈGE	055628372	20 000F	055369823	100 000 F
040322282	KIT COLLÈGE	055236244	20 000F	040318260	100 000 F
055270819	KIT COLLÈGE	040626344	20 000F	040144300	100 000 F
044758264	KIT COLLÈGE	055455400	20 000F	053483621	100 000 F
055587700	KIT COLLÈGE	053340353	20 000F	053802007	100 000 F
040057997	KIT COLLÈGE	050398770	20 000F	044254128	100 000 F
050359275	KIT COLLÈGE	044437212	20 000F	053026343	100 000 F
053780067	KIT COLLÈGE	055366399	20 000F	055845256	100 000 F

ECHANGES CULTURELS

Le Cercle des amis du Congo réunit les chefs d'entreprises du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

La réunion de travail a eu lieu le 13 septembre, dans les locaux de Loos TV, à Lens, avec en exergue les projets à réaliser au Congo.

Brice-Arsène Mankou, co-fondateur du Cercle des amis du Congo, rentré du Canada après ses prestations universitaires de cet été, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a dégagé l'objectif de cette réunion de forces vives du bassin minier désireuses de participer au développement du Congo qui traverse le contexte actuel de crise économique du fait de la baisse des cours pétroliers. A son tour, Paul Maloukou, ministre conseiller auprès de l'ambassade du Congo en France, s'est engagé à faciliter l'implantation au Congo des chefs d'entreprises désireux d'aller y investir. Un pays présenté à l'assistance par Alexis Ekaba, conseiller juridique

à l'ambassade du Congo, et Brice Mankou. A l'évocation du rôle historique du Congo avec Brazzaville, ancienne capitale de la France libre, Christelle Hiver, vice-présidente du conseil départemental de la Somme, au nom de la France et dans le cadre du centenaire de la guerre de 1918, a profité de cette occasion pour saluer le courage de milliers de soldats africains morts au combat pour la France. Parmi les chefs d'entreprises figuraient Michelle Masset, représentant l'établissement « Dé ET Couture », portant le projet de formation à la couture de jeunes filles mères ; Jacky Humez, de Odopal TV, désireux de former les jeunes congolais aux métiers de



Le Cercle des amis du Congo lors de la rencontre avec des chefs d'entreprises à Lens. Crédit photo Loos

l'audiovisuel et Christian Tronet pour la fabrication de jus d'orange. Brigitte Levat, écrivaine, à l'initiative de cette rencontre, va développer les ateliers d'écriture en

faveur des Congolais.

Rappelons que le Cercle des Amis du Congo Brazzaville, dont Brigitte Levat en est la présidente, a été créé en août dernier. Domici-

lié à Lens, il a pour but de favoriser les échanges culturels entre la France et le Congo qui ont une longue histoire en partage.

Ngoma Marie Alfred

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS INTELLECTUELLES

Lancement à Brazzaville d'un centre d'enseignement d'écriture générale

Initiative de l'association Jeunes leaders congolais, selon son président, Marcellin Mounzéo-Ngoyo, se veut être une réponse adaptée à un problème crucial dans le pays, à savoir la lutte contre les antivaleurs et l'insertion des jeunes dans la vie active en tant qu'agents économiques.

Le centre d'enseignement d'écriture générale est situé dans la paroisse Saint-Esprit de Mougali, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville. Cette ingénieuse initiative du président fondateur de l'association Jeunes leaders congolais marque le passage du débat théorique à la pratique. « Nous avons tout simplement marre de tous ces maux qui minent notre société. Aussi est-il temps de mettre les pendules à l'heure. Ceci à travers des mécanismes d'éducation, de sensibilisation des jeunes aux valeurs républicaines, de démocratie et de citoyenneté, d'insertion socioéconomique par les activités génératrices de revenus et les métiers », a déclaré Marcellin Mounzéo-Ngoyo.

Les objectifs et projets de l'association

L'avenir du pays étant un projet commun qui demande l'adhésion massive de tout un chacun, l'association Jeunes leaders congolais a créé ce centre pour

donner la possibilité aux uns et aux autres de se former et de s'informer.

C'est ainsi que dans l'espoir d'étendre sa perspective en incluant d'autres formations, l'association a pensé s'adresser d'abord à toutes ces personnes ayant des difficultés dans la langue française, que ce soient des enfants, des adultes ainsi que toutes ces personnes ayant fait un choix professionnel dans les domaines tels que la communication, le secrétariat, la rédaction, etc. ; et même les responsables de différentes institutions civiles et militaires, hommes d'affaires, étudiants ou élèves ; bref, tous ceux qui aimeraient améliorer leur communication et leurs aptitudes dans la langue de Molière. L'objectif principal étant de développer les capacités intellectuelles de l'apprenant en l'amenant à communiquer de façon active en français, à l'oral comme à l'écrit, lui permettant de s'approprier des outils nécessaires à son insertion sociale.

A la fin de la formation, l'appre-

nant devra être en mesure d'apprendre les actes de langages conformément aux scènes de vie quotidienne : saluer, se présenter, présenter quelqu'un, demander des renseignements à quelqu'un, exprimer une volonté, exprimer une recommandation, s'excuser, remercier ; apprendre à construire une phrase et son fonctionnement direct ou indirect ; apprendre les techniques d'écriture en jouant avec les sons, les formes et les mots ; apprendre la conjugaison, le vocabulaire, la grammaire pour enrichir l'expression orale et écrite ; etc. Outre cette formation, une éducation en général est prévue telle que le savoir-être et le savoir-vivre, dans l'espoir de faire adopter à l'apprenant un nouveau comportement afin de répondre à des soucis de transversalité.

Ce qui est nouveau, a indiqué Marcellin Mounzéo-Ngoyo, c'est la perspective de faire adopter des attitudes nouvelles et faire place à un nouveau type de citoyens congolais responsables, exemplaires et surtout défiant la chronique sur les antivaleurs. La démarche à suivre ici consiste à donner une grande



Le président fondateur de l'association Jeunes leaders congolais, Marcellin Mounzéo-Ngoyo

importance au débat sur l'éducation (valeurs morales et instructions) qui constitue le socle du développement intégral de la société congolaise, avec comme intention stratégique la prospérité, le mieux-être et le mieux-vivre pour chacun et pour tous.

Quant aux projets, le président fondateur de l'association Jeunes leaders congolais vient d'écrire un livre pour revisiter le passé. Préfacé par Belinda Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-De Brazza, cet ouvrage sera bientôt disponible.

L'association entend également créer une activité agropastorale dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage qu'elle appellera « Ferme agropastorale espoir-jeunes ». Celle-ci aura pour vocation la formation des jeunes aux métiers agropastoraux et la production des produits agropastoraux afin de contribuer à l'amélioration de la consommation vivrière des Congolais. De même qu'elle projette aussi de créer un journal intitulé « Yekola », apprendre en français, destiné aux jeunes

afin de leur permettre d'accéder à l'information qui favorisera un équilibre relationnel entre gouvernants et gouvernés.

Les cours ont débuté depuis le 16 juillet et prendront fin ce 20 septembre pour la première vague. La nouvelle vague prendra le relais le 15 octobre. L'association envisage de nouer un partenariat avec d'autres paroisses, afin de ne pas éloigner les habitants de leur commune ; le partenariat avec la paroisse Saint-Esprit de Mougali étant une vraie réussite. Les cours se déroulent lundi, mercredi et vendredi de 16h 00 à 17h 30.

Bruno Okokana



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

VACANCE DE POSTE

Intitulé du poste : Chargé(e) de Programme
Genre et Droits Humains

Niveau (grade) : NO-C (ICS-10)

Numéro du poste : 00032720

Lieu d'affectation : Brazzaville, Congo

Temps Plein/Partiel : Temps Plein

Durée Déterminée / Temporaire : Déterminée / 1 an initialement Rotationnel / Non Rotationnel

Date Limite de dépôt : 21 septembre 2018

Le Poste :

Le/la Chargé(e) de Programme est responsable de la conception stratégique, de la mise en œuvre et des relations de partenariats autour de la composante Genre et droits humains, y compris en situation humanitaire et de consolidation de la Paix, du Programme Pays de l'UNFPA en République du Congo.

Ce poste est sous la supervision globale du Représentant Résident et sous la supervision directe de l'Assistant Représentant.

Objectifs du poste :

La défense et promotion de l'équité et des droits humains est un des piliers stratégiques du Plan Stratégique 2018-2021 de l'UNFPA au niveau mondial. L'agence veille donc à accompagner et appuyer les efforts nationaux pour assurer notamment l'atteinte de l'objectif transformateur de « Zéro pratiques néfastes contre les femmes et les filles »

Ce poste, de niveau senior, a pour responsabilité d'accompagner la République du Congo et ses partenaires clé à développer et mettre en œuvre des stratégies et actions efficaces, et veille à la conception et exécution de qualité des programmes de l'UNFPA en la matière. Il est conduit en étroite relation avec les autres agences du Système des Nations Unies en République du Congo.

Vous serez responsables de :

Le/ la Chargé(e) de Programme recruté à ce poste devra contribuer efficacement à la gestion des activités du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), dans le domaine du Genre et des droits humains, y compris en situation humanitaire et de consolidation de la Paix. Tout en faisant preuve d'un engagement personnel vis-à-vis du mandat de l'UNFPA et de sa vision organisationnelle, il / elle aura pour tâches de :

-Contribuer à la conception, mise en œuvre et documentation du programme-pays et de ses projets constitutifs dans l'esprit de « ne laisser personne de côté », en confor-

mité avec les priorités du gouvernement selon les orientations et procédures de programme de l'UNFPA et dans l'esprit des Nations Unies « Tous Unis dans l'Action » ;
-Analyser et interpréter l'environnement politique, socioculturel et économique concernant le genre et les droits humains, avec une attention particulière pour les situations humanitaires et de consolidation de la paix. Il ou elle identifie des occasions d'intervention de l'UNFPA, en étroite collaboration avec les agences sœurs des Nations Unies ;

-Coordonner la conception, l'exécution le suivi et la documentation des programmes / projets de l'UNFPA au Congo en matière de promotion de l'équité de genre et des droits humains, en établissant des rapports de collaboration avec la contrepartie gouvernementale, les agences d'exécution, les experts, et les autres agences des NU pour faciliter la réalisation du projet et pour satisfaire aux besoins de formation des équipes de projets ;

-Accompagner l'élaboration de documents, données et d'informations stratégiques en matière de genre et droits humains en vue d'appuyer le Suivi des Objectifs de Développement Durable et en analysant les programmes, les projets, les stratégies, les approches et les expériences en cours, puis dégager les meilleures pratiques et les leçons à retenir ;

-Analyser et rendre compte des progrès des programmes / projets en termes de résultats atteints et identifier les contraintes et les insuffisances en matière de ressources et proposer des modalités de correction ;
-Participer aux efforts de plaidoyer et de mobilisation des ressources, de communication et d'innovation du bureau-pays en préparant la documentation adéquate (résumés de projets, les papiers de conférence, les discours, les profils des bailleurs), en prenant part aux rencontres des bailleurs et aux réunions d'information publique ;
- Accomplir toute autre tâche qui pourrait lui être demandée.

A. Dialogue et orientations stratégiques de la composante Genre et Droits Humains, y compris en situation humanitaire

-Accompagner stratégiquement et techniquement la partie nationale pour une vision nationale efficace ;
-Participation aux efforts de plaidoyer et partenariats stratégiques.

B. Gestion efficace des projets et ressources de la composante Genre et

Droits Humains, y compris en situation humanitaire

-Assurer la conception, planification, suivi et gestion efficace des ressources et des équipes techniques y relatives

-Contribuer au déploiement efficace de la réponse de l'UNFPA pour veiller à la promotion de l'équité de genre et des droits humains en situation humanitaire, y compris consolidation de la Paix.

C. Mobilisation des ressources et communication stratégique

-Participer aux efforts du bureau de mobilisation des ressources

-Documenter les bonnes pratiques et actions innovantes à des fins de communication

D. Contribution à la mise en œuvre de l'approche Tous Unis dans l'Action du Système des Nations Unies

-En tant que personne-ressource du Système des Nations Unies en matière de genre et droits humains, accompagner les efforts nationaux

Qualifications et Expérience :

-Avoir 5 à 8 ans d'expérience professionnelle progressive dans la gestion des programmes / Projets dans le secteur public ou privé ;

-Une solide connaissance des interventions en matière de promotion de l'équité de genre et droits humains, dans l'esprit des Objectifs de Développement Durable (ODD) « ne laisser personne de côté » ;

-Etre engagé pour les valeurs de respect des droits de la personne et leur promotion et défense ;

-Avoir l'esprit d'équipe et la capacité d'apprendre à se former, faire preuve d'initiative

-Etre capable de travailler sous pression ;

-Etre de nationalité Congolaise (République du Congo)

Education :

Etre titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+5) en Sciences Sociales

Langues :

Avoir la maîtrise du Français et de l'Anglais oral et écrit.

La connaissance d'autres langues officielles des Nations Unies est souhaitable

Compétences Requises :

Valeurs :

- Être un modèle d'intégrité,

- Faire preuve d'un engagement total envers l'UNFPA et le système des Nations Unies,

- Être ouvert à la diversité Culturelle,
- Être ouvert au changement.

Compétences Fonctionnelles :

- Plaidoyer / promotion d'un programme orienté vers l'action,

- Tirer parti des ressources des gouvernements nationaux et des partenaires / former des

Alliances et des partenariats stratégiques,

- Mettre en œuvre des programmes axés sur les résultats,

- Innover sur le plan conceptuel pour renforcer l'efficacité des programmes,

- Améliorer la qualité des résultats des programmes.

Compétences de base :

- Atteindre les résultats,

- Avoir le sens des responsabilités,

- Acquérir et faire preuve d'une expertise professionnelle,

- Mener une réflexion analytique et stratégique,

- Travailler en équipe / s'autogérer et gérer ses relations,

- Communiquer de façon percutante

Rémunération et Avantages Sociaux

Ce poste offre un ensemble de rémunération attrayant, comprenant un salaire net compétitif, des congés annuels, une assurance maladie et d'autres avantages, selon le cas.

Avertissement

L'UNFPA n'exige pas de frais de candidature, de traitement de dossier, de formation, d'entretien, d'examen ou d'autres frais en rapport avec le processus de candidature ou de recrutement. Les annonces, lettres ou offres frauduleuses peuvent être rapportées à la hotline de fraude de l'UNFPA <http://www.unfpa.org/help/hotline.cfm>

Conformément au Statut et Règlement du personnel des Nations Unies, les personnes postulant à des postes de la catégorie professionnelle internationale, qui ont le statut de résident permanent dans un pays autre que leur pays de nationalité, peuvent être tenues de renoncer à ce statut à la suite de leur nomination.

Fait à Brazzaville, le 07 septembre 2018

Barbara Laurenceau

Représentante UNFPA Congo

SOUDAN DU SUD

Amnesty fait état de nouveaux crimes

L'organisation non gouvernementale (ONG) a documenté de nouvelles atrocités d'une « brutalité ahurissante » de l'armée et de ses milices contre des civils lors d'une offensive menée d'avril à début juillet dans le nord du pays.

Dans un rapport intitulé « *Tout ce qui respirait était tué : des crimes de guerre à Leer et Mayendit* », publié le 19 septembre, l'ONG a compilé les témoignages de cent survivants qui font état de civils tués aveuglement, pendus à des arbres et « écrasés par des véhicules blindés » mais aussi de viols, enlèvements et pillages.

L'offensive contre la zone de l'Etat d'Unité (nord) tenue par les rebelles a débuté fin avril et duré jusqu'à début juillet, soit une semaine après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu ayant précédé la signature, le 12 septembre, du dernier accord de paix en date, les précédents s'étant soldés par des échecs.

Le déferlement de violence qui s'est abattu sur les régions de Leer et Mayendit est un nouvel exemple des atrocités à caractère ethnique commises durant le conflit sud-soudanais, débuté fin 2013, deux ans et demi après l'indépendance et qui a fait des dizaines de milliers de morts et poussé des millions de Sud-Soudanais à fuir leurs foyers.

Les témoins cités par Amnesty International rapportent notamment

l'usage de véhicules amphibies pour poursuivre les civils fuyant dans les marais et des tirs à l'aveugle dans les hautes herbes. Ils assurent également que les soldats, de l'ethnie dinka, celle du président Salva Kiir, rassemblaient des civils dans des habitations pour

Le seul moyen d'arrêter ce cycle vicieux de violence est de mettre un terme à l'impunité dont bénéficient les combattants sud-soudanais, quel que soit leur camp »

ensuite y mettre le feu.

« *Il y avait aussi cinq enfants qu'ils ont frappés en les balançant contre un arbre, ils avaient 2 ou 3 ans. Ils ne veulent pas que les garçons vivent car ils savent qu'ils grandiront et deviendront des soldats* », a raconté Nyaweke, 20 ans, citée dans le communiqué, qui a, par ailleurs, vu

des soldats tuer son père.

D'autres survivants ont décrit un bébé tué par un soldat qui l'a écrasé avec son pied. « *De nombreuses femmes ont été violées* », a ajouté l'ONG, citant des témoins évoquant des viols en réunion de jeunes filles de 8, 13 et 15 ans. Captives pendant parfois plusieurs semaines, « *celles qui essayaient de résister étaient tuées* ». « *Les Dinka attendaient en file pour nous violer* », a déclaré une survivante.

Amnesty International a, en outre, dénoncé l'impunité dont bénéficient les auteurs de crimes depuis le début du conflit entre le président Kiir et son rival Riek Machar, soulignant que de nombreux appels à enquêter sur des crimes contre l'humanité et crimes de guerre ont été jusqu'à présent ignorés. « *Le seul moyen d'arrêter ce cycle vicieux de violence est de mettre un terme à l'impunité dont bénéficient les combattants sud-soudanais, quel que soit leur camp* », conclut l'ONG.

Rare exemple de justice rendue au Soudan du Sud, dix soldats avaient été condamnés à de lourdes peines de prison, le 6 septembre, pour le meurtre d'un journaliste sud-soudanais et le viol de cinq travailleuses humanitaires étrangères.

Josiane Mambou Loukoulou
et AFP

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une table ronde prévue à New York

L'Initiative d'adaptation pour l'Afrique invite tous ses partenaires et les bailleurs potentiels à l'importante rencontre, le 24 septembre, dans la ville américaine, pour une sensibilisation à l'urgence de la situation climatique.

Lancée à Paris lors de la COP 21 et de l'adoption de l'Accord de Paris sur le climat, l'initiative n'a pas encore reçu les soutiens nécessaires au lancement de son plan de travail 2018-2021 et au développement de projets concrets. Un premier financement de cinq millions de dollars avait été mobilisé au cours d'une table ronde de ses partenaires, en marge de la 73^e Assemblée générale des Nations unies.

Chaque jour, les pays africains doivent faire face aux impacts négatifs et coûteux du changement climatique sur l'agriculture, l'eau, l'accès aux ressources naturelles. Des millions de personnes luttent pour s'adapter aux effets néfastes de l'érosion côtière, des inondations, de la désertification et de la dévastation causées par des phénomènes météorologiques extrêmes. Ces multiples conséquences du changement climatique font de l'adaptation de l'Afrique une priorité internationale absolue.

« *L'Afrique, avec ses moyens, déploie sans hésiter toute son énergie pour combattre le cancer du*

développement moderne qu'est le changement climatique. Cela doit donc conduire nos partenaires à mobiliser sans relâche leurs efforts, conformément aux engagements continuellement répétés mais encore insuffisamment implémentés », plaide le président Ali Bongo, désigné par ses pairs, coordonnateur du comité des chefs d'Etat et de gouvernement africains sur les changements climatiques. Et d'exhorter : « *J'invite donc tous nos partenaires à rejoindre le train de la transformation pour relancer le momentum de Paris et transformer nos mots en actes. Car comme je le dis depuis Paris, le coût de l'inaction sera plus important et plus lourd que celui de l'action* ».

L'Inde a déjà annoncé sa participation ainsi qu'une contribution d'un million de dollars. Plus de quarante dirigeants, dont Patricia Espinosa, secrétaire exécutive de la Convention adre des Nations unies sur les changements climatiques; Eric Solheim, administrateur du Programme des Nations unies pour l'environnement; Josefa Leonel Correia Sacko, commissaire de l'Union africaine; Pierre Guislain, vice-président de la Banque africaine de développement; pays et organisations ont déjà confirmé leur présence à cette importante réunion.

J.M.L.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



PROJET INGA III

Plusieurs associations favorables à la suspension du chantier

Quarante organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant dans le secteur de la gouvernance des ressources naturelles ont plaidé pour l'arrêt de l'initiative jusqu'à l'obtention des garanties de bonne gouvernance, eu égard au manque de transparence qui caractérise son exécution.

Où en est-on avec le projet Inga III ? Difficile de répondre à cette interrogation d'autant plus que rien ne filtre de ce dossier depuis que la Banque mondiale a décidé, en mi-2016, de suspendre sa participation sous forme d'un don de plusieurs dizaines de millions de dollars. L'institution financière internationale entendait ainsi exprimer sa réprobation quant à la manière dont les autorités congolaises ont piloté le projet en lui imprimant une orientation stratégique différente.

Depuis lors, une certaine léthargie s'est installée dans l'exécution du projet. L'opacité qui entoure ce dossier laissé aux bons soins de la présidence de la République alimente les spéculations de tout genre. Rien ne filtre sur les différents contrats obtenus ni sur l'évolution du projet, à en croire les associations membres de la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et l'action publique qui ont exprimé, le 18 septembre, leur désappointement. Elles sont quarante ONG œuvrant dans le secteur de la gouvernance des ressources naturelles à avoir plaidé, au cours



Le barrage d'Inga

d'une conférence de presse, pour la suspension du projet hydroélectrique Inga III jusqu'à l'obtention des garanties de bonne gouvernance. Ces associations ont donc appelé à un moratoire sur la signature de tout accord de collaboration ou d'autres contrats concernant ce projet jusqu'à ce que les garanties de sa bonne gouvernance et de la protection des droits des communautés locales soient établies.

Tout en dénonçant le manque de transparence et de surveillance démocratique de ce projet, ces ONG refusent de le voir sombrer, comme d'autres, dans les méandres de l'oubli et de l'immobilisme au grand dam

des Congolais qui en sont sortis perdants. « Il ne faut pas que la RDC ressorte perdante dans cette affaire comme ce fut le cas avec les projets Bukanga Lonzo, Inga I et Inga II. Ces projets ont coûté trop cher au pays sans répondre aux attentes de la population », a fait savoir Me Jean Keba de l'Association africaine de défense des droits de l'homme. Evoquant le cas du projet Bukanga Lonzo - non prévu dans le budget - qui a englouti des dizaines de millions de dollars sans que le pays n'en tire un bénéfice, il a regretté l'opacité ayant caractérisé son exécution. Conséquence : en juillet dernier, Africom commodities

a soumis le dossier à l'arbitrage et porté plainte contre le gouvernement congolais pour tenter de récupérer près de vingt millions de dollars qui lui reviennent, selon l'entreprise, en lien avec l'échec du projet agricole, à en croire la même source. Pour ces ONG, cette situation ne doit plus se répéter. Les organisations signataires ont aussi exprimé leurs inquiétudes sur le fait que les plans actuels du projet Inga III ne protègent pas les intérêts et les droits des communautés affectées. Elles tirent la sonnette d'alarme sur le fait que tout paiement censé être effectué par des partenaires au projet, dans le contexte actuel en lien avec Inga III, ne ferait que renforcer un système corrompu et abusif. A cet effet, elles ont invité tous les acteurs nationaux et étrangers intéressés « à suspendre tout accord jusqu'à ce que de nouvelles institutions légitimes soient établies avec les garanties de transparence et de bonne gouvernance du projet ». Pour rappel, ce barrage devra produire 4 800 MW (l'équivalent d'environ trois réacteurs nucléaires EPR de troisième génération) dans un pays où moins de 10% des habitants ont accès à l'électricité. L'Afrique du Sud a signé une option préférentielle pour récupérer 2 500 MW et la majeure partie du reste de la production est censée aller vers les groupes miniers du Katanga (sud-est), handicapés régulièrement dans leur activité par une pénurie chronique d'énergie.

Alain Diasso

CYBERCRIMINALITÉ

La RDC s'arme pour lutter contre le fléau

Le pays se propose la création d'un centre national qui sera constitué d'équipes d'intervention en cas d'incident informatique.

L'option prise fait partie des résolutions de la rencontre d'experts qui se tient depuis le 18 septembre, à Kinshasa, avec comme objectif principal l'évaluation de la disponibilité de la République démocratique du Congo (RDC) à mettre en place une équipe de lutte contre la cybercriminalité (CERT/RDC). Ces travaux se tiennent dans le cadre la résolution 58 de l'Union internationale des télécommunications issue de l'Assemblée mondiale de la normalisation des télécommunications, tenue en novembre 2012 à Dubaï. Elle avait recommandé et encouragé la création d'équipes nationales d'intervention en cas d'incident informatique.

A l'ouverture de ces assises, le ministre des Postes, téléphones, nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC), Emery Okundji, a soutenu la création de ce centre national dont la mission sera de lutter contre la cybercriminalité dans le pays. Il a également assuré qu'un

projet de décret portant création de cette structure, à l'initiative de son ministère, a été soumis aux commissions en vue de son examen et adoption en conseil des ministres.

Ce centre dont les stratégies, le fonctionnement et la mise en œuvre effective font déjà l'objet de deux projets de loi en discussion au parlement, devra également fournir une réponse à toutes les menaces que représente la cybercriminalité, selon le ministre.

Les dispositions du premier projet de loi relatif aux télécommunications et aux technologies de l'information et de la communication en discussion au parlement, a précisé Emery Okundji, visent la protection des réseaux des télécommunications, information et communication et des données ainsi que la vie privée des utilisateurs en cas d'attaque. Elles prévoient, en outre, des sanctions contre les auteurs de ce délit, en plus de la définition claire de la cybercriminalité. D'autres dispositions, a-t-il indiqué, portent sur les échanges et le commerce électronique.

Le ministre de PT-NTIC a, à cet effet, promis le montage de la stratégie nationale ainsi que de la feuille

de route pour la mise en œuvre effective et le fonctionnement réel de ce centre. Pour Emery Okundji, d'ici peu, la RDC va ratifier la convention de l'Union africaine sur la cybercriminalité dite « Convention de Malabo ». Aussi a-t-il estimé que les éléments des discussions issus de cet atelier prévu jusqu'au 22 septembre aideront le gouvernement congolais à prendre toutes les dispositions pour la matérialisation du projet CERT/RDC. La cybercriminalité se définit, de manière large, comme l'ensemble d'infractions commises au moyen d'ordinateurs ou visant ces derniers. C'est aussi l'ensemble d'infractions commises contre ou par un système informatique effectué à travers un réseau de télécommunications. D'une manière plus simple, la cybercriminalité est conçue comme l'acte d'intrusion visant le vol, le contrôle ou la destruction de systèmes ou de bases de données informatiques. Il peut s'agir de méthodes consistant à forcer l'accès à un ordinateur distant, à modifier les données et les fichiers ou à implanter des programmes malveillants au sein des serveurs.

Lucien Dianzenza

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Un sit-in des membres de la société civile dispersé à Kinshasa

Les participants, rassemblés le 19 septembre devant l'immeuble du gouvernement, auraient été violemment chassés par les éléments de la police nationale qui les ont empêchés de déposer leur mémorandum.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a affirmé que les policiers ont empêché, vers 10 h du matin, à une centaine de militants du Collectif d'actions de la société civile (Casc) de remettre au gouvernement un mémorandum exigeant une transition citoyenne en vue de permettre l'organisation des élections véritablement démocratiques, transparentes et inclusives. « Ils ont été violemment dispersés, tabassés et grièvement blessés. Quatre d'entre eux sont actuellement hospitalisés pour des soins intensifs », a fait savoir cette ONG de défense des droits de l'homme. Parmi les victimes hospitalisées, l'association a cité Patrick Musasa, Rabi Nkulambe Mola, Merveilles Gozo et Junior Kwanza.

L'Acaj a indiqué, par ailleurs, que le gouverneur de la ville de Kinshasa était préalablement informé, par écrit, de l'organisation de ce sit-in. Le président de l'ONG, Me Georges Kapiamba, a appelé le gouvernement à faire cesser la répression systématique des manifestations et réunions pacifiques. Il a exigé qu'une enquête judiciaire urgente soit diligentée afin d'identifier les auteurs de ces faits graves pour les poursuivre devant une juridiction compétente.

Le Casc est constitué des organisations et mouvements citoyens congolais dont Acaj, Aeta, Cocorico RDC, Compte à rebours, Eccha, Ekoki, Forum citoyens congolais, Feso, Forum Michel, Furec, Idel, IDGPA, Il est temps, Le chemin de la paix, ANMDH, Lucha, Merou développement, Peuple RDC, Nasema Sasa, Nouverco, Soffleco, UJCC et VSV.

L.D.

LUTTE CONTRE EBOLA

Onze spécialistes en communication communautaire déployés à Butembo

Après de nouveaux cas confirmés de l'épidémie dans la ville commerciale de Butembo, l'Unicef vient de décider d'étendre sa réponse dans cette ville pour aider des milliers de personnes dont les enfants à risque.

L'agence onusienne a envoyé une équipe de onze spécialistes de la communication communautaire, de l'éducation, de l'assistance psychosociale, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène pour aider à contenir la maladie et éviter toute propagation. Ses équipes multidisciplinaires sont composées d'anthropologues qui veillent à ce que la réponse soit adaptée aux croyances et aux pratiques culturelles, en particulier en ce qui concerne les soins aux personnes malades et aux préoccupations de la population concernant les enterrements sûrs et dignes.

Dans le quartier de Ndindi, des comités locaux travaillent de concert avec l'Unicef pour identifier et mettre en œuvre des activités de sensibilisation. Ils ont contribué à la mise en place



Une équipe des spécialistes

d'équipes de sensibilisation qui circulent dans ce quartier à bord de camions pourvus de mégaphones. L'agence onusienne a mis à la disposition de cent vingt responsables locaux des téléphones portables pour renforcer la détection précoce et l'orientation

vers les services de santé compétents des personnes soupçonnées d'être infectées.

Face à la propagation de l'épidémie de la maladie à virus d'Ebola, le représentant de l'Unicef, le Dr Gianfranco Rotigliano, pense à une intervention au plus vite

pour éviter le pire. « Butembo est une grande ville de près d'un million d'habitants et un important centre commercial dans l'est de la RDC. Il y a donc un risque réel que le virus se propage rapidement dans un tel centre densément peuplé. Le nombre de cas

confirmés d'Ebola à Butembo reste limité. Nous devons agir maintenant pour que l'épidémie soit maîtrisée à un stade précoce », a-t-il indiqué.

Œuvrant toujours dans le cadre de la communication communautaire, l'Unicef, avec l'appui de ses partenaires, a formé trente-cinq travailleurs psychosociaux pour aider les familles et les enfants touchés par la maladie, diffuser des programmes de sensibilisation à travers neuf radios communautaires et sensibiliser trente-six journalistes aux mesures de prévention. Deux cent cinquante-cinq dirigeants communautaires locaux, dans des quartiers ciblés de Butembo, ont été informés des mesures de prévention au sujet du virus d'Ebola et du numéro d'alerte à contacter pour des soins de santé précoces et spécialisés en faveur des personnes présentant des symptômes semblables à ceux d'Ebola. L'Unicef a également sensibilisé environ sept mille personnes à travers les chefs religieux.

Blandine Lusimana

Inauguration d'un nouveau centre de traitement en Ituri

Construite par International medical corps, la structure sanitaire a été inaugurée, le 18 septembre, dans la localité de Makeke, par le ministre de la Santé et de la population, le Dr Oly Ilunga Kalenga.

Le nouveau centre de traitement de l'épidémie d'Ebola, le quatrième du genre, a une capacité de cinquante lits. Il permettra de traiter rapidement tout cas suspect ou confirmé notifié dans la zone de santé de Makeke, voisine à celle de Mangina, l'épicentre de l'épidémie actuelle. La décision de construire ce centre à Makeke avait été prise en août dernier, lorsque la coordination avait constaté que celui de cinquante lits à Mangina se remplissait rapidement et risquait de ne plus pouvoir accueillir des patients supplémentaires, vu l'augmentation rapide des cas confirmés et suspects.

Depuis lors, la courbe épidémiologique s'est inversée à l'épicentre et seuls des cas sporadiques et importés sont encore notifiés à Mangina et Makeke. Dans le cadre de la surveillance,

des alertes ont été rapportées. Après vérifications, ces alertes d'Angumu et de Ghetty, dans la province de l'Ituri, étaient négatives.

La situation épidémiologique de la maladie à Virus d'Ebola, au 17 septembre, révèle au total cent quarante-deux cas de fièvre hémorragique qui ont été signalés dans la région, dont cent onze confirmés et trente-et-un probables. Sur les cent onze cas confirmés, soixante-dix sont décédés et trente-huit sont guéris. Six cas suspects sont en cours d'investigation. Aucun nouveau cas confirmé notifié et aucun nouveau décès non plus n'a été rapporté. Rappelons que l'actuelle épidémie de la maladie à virus d'Ebola, la dixième du genre en République démocratique du Congo, a été déclarée officiellement le 1er août par le ministre Oly Ilunga Kalenga. Depuis lors, le gouvernement et ses partenaires se mobilisent pour l'éradiquer.

B.L.

PARTENARIAT

Le ministère Iman'Enda et la Fondation Mwimba-Texas convolent en justes noces

Les deux associations, à but non lucratif, ont décidé d'unir leurs efforts et potentialités dans un travail en synergie pour le bien-être des personnes vivant avec handicap et albinisme.

Le ministère Iman'Enda, conduit par la révérende Dr Micheline Kamba, et la Fondation Mwimba-Texas de l'albinos Alphonse Mwimba Texas oeuvrent tous les deux dans l'humanitaire. Les deux organisations ont scellé un partenariat et envisagent de mener des actions ensemble.

Dans le cadre de ce travail en synergie, les deux structures se sont retrouvées, fin août dernier, au Jardin botanique de Kinshasa. A l'occasion, elles avaient remis des kits scolaires aux enfants vivant avec handicap et albinisme ainsi qu'à ceux dont les parents sont des personnes vivant avec handicap. L'objectif de cette action était de faciliter la rentrée scolaire 2018-2019 à ces enfants en âge de scolarité.

Un geste qui a donné le sourire

Depuis lors, le ministère Iman'Enda et la Fondation Mwimba-Texas ont promis de mener ensemble,



La révérende Dr Micheline Kamba, le révérend André Bokundoa-Bo-Likabe et Mwimba Texas /photo Franck

dans le cadre de leur partenariat, d'autres actions dans l'avenir. Déjà, ces deux associations se disent reconnaissantes du geste posé par le président de l'Eglise du Christ au Congo (ECC) et pasteur responsable de la cathédrale du centenaire, André Bokundoa-Bo-Likabe, qui était intervenu en vue de leur permettre de réussir l'activité menée fin août. Aussi, s'appuyant sur cet exemple, elles appellent d'autres églises à emboîter les pas à l'ECC pour le bien-être de l'humanité tout entière.

Lucien Dianzenza

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES FILLES MÈRES

L'association Energie-Patriotique reçoit un don du ministère de la promotion de la femme

La dotation a été remise le 18 septembre par la ministre Inès Bertille Nefer Ingani, au cours d'une cérémonie dans la salle de conférence de l'école paramédicale Jean-Joseph-Loukabou de Pointe-Noire.

Le don offert est composé de quinze kits constitués chacun d'un casque à vapeur, un casque ordinaire, un fauteuil, un lave-tête et des tondeuses. Il permettra de former des jeunes filles mères, déscolarisées et désœuvrées qui ont été sélectionnées pour bénéficier d'une formation gratuite en coiffure d'une durée de six mois à plus. Celle-ci sera assurée par le centre de formation de l'association Energie-Patriotique et leur permettra d'intégrer la vie active en vue de leur autonomie.

Outre la coiffure, d'autres thématiques seront développées au cours de la formation pour renforcer leurs connaissances. Elles porteront notamment sur la santé sexuelle et productive, la lutte contre les violences fondées sur le genre, le renforcement du rôle et de la place des femmes dans l'économie et l'emploi.

Le don remis par Ines Bertille Nefer Ingani a été reçu par Aurore Eve Ibara, présidente de l'association Energie-patriotique, une organisation qui promeut la ci-

toyenneté et la réinsertion socio professionnelle des femmes. Pour garantir son bon usage afin qu'il serve aux générations futures et la qualité de la formation (suivi et inspections pour un bon résultat), un protocole d'accord a été signé, au cours de la cérémonie, entre le ministère de la Promotion de la femme représenté par Félicité Méno Diop Tchiloumbou, directrice départementale de la Promotion de la femme, et l'association Energie-Patriotique par sa présidente qui a pris l'engagement de « mettre à disposition une formation adéquate pour une meilleure insertion socio-professionnelle des apprenantes ».

Cette action entre dans le cadre d'une série de dotations entamée lors de la célébration de la Journée internationale de la femme, le 8 mars dernier, à Pointe-Noire, par ce ministère qui « a fait de la formation, gage d'une meilleure insertion sociale de la femme son cheval de bataille ».

A l'occasion, des groupements et associations de Pointe-Noire et du Kouilou (femmes de l'Armée du Salut, groupements Mio-ko muntoto, association Maman Véro, Patou coiffure et autres) ont reçu des kits de coiffure, du matériel aratoire et des engrais.



La photo de famille lors de la remise du don/Adiac -Une vue du don/Adiac

Ces dotations destinées à renforcer les capacités des femmes en agriculture, élevage et dans l'artisanat se sont poursuivies à Brazzaville ainsi que dans les départements de la Cuvette et des Plateaux. Des localités d'autres départements comme l'Île Mbamou, la Léfini, Bokouélé, Mossaka et Mpouya bénéficieront également de ces dons.

Aussi Ines Bertille Nefer Ingani a-t-elle appelé les autres associations œuvrant pour l'insertion socio professionnelle des jeunes

filles mères à s'inscrire en vue de bénéficier également d'un appui du ministère de la Promotion de la femme.

Par ailleurs, la ministre a précisé que ne pourront bénéficier d'un don que les organisations réunissant les conditions exigées car une enquête sera menée dans ce sens comme cela a été le cas pour l'association Energie-Patriotique. Les associations intéressées peuvent donc se rapprocher des directions départementales de la Promotion de la femme et

de l'intégration de la femme au développement pour plus d'informations.

Notons que la cérémonie de remise de don à l'association Energie-Patriotique s'est déroulée en présence d'Alexandre Honoré Paka, préfet du département, de Jean François Kando, maire de la ville, ainsi que de Madeleine Paka Zoulouka, directrice départementale de l'Intégration de la femme au développement de Pointe-Noire.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ADIAAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



CONFLITS ARMÉS

Des journalistes s'approprient le Droit international humanitaire

Le Comité international pour la Croix rouge (CICR) a organisé, du 17 au 18 septembre à Pointe-Noire, un atelier de formation relatif au rôle des professionnels des médias dans les situations de violence.

La connaissance des Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, les principaux instruments juridiques du Droit international humanitaire (DIH) ont pendant deux jours dominé les échanges interactifs entre les journalistes et les différents orateurs. Une session de formation initiée pour leur permettre d'écrire des articles et de faire des reportages objectifs lors des conflits armés et autres situations de violence.

Les sous-thèmes tels «L'histoire, mandat et activités du CICR et du Mouvement de la Croix rouge et du Croissant rouge», « Les défis actuels du droit international humanitaire», « Médias et protection des personnes affectées par les conflits armés et autres situations de violence», « Conduite des hostilités et usage de la force», « Les journalistes et le droit international huma-



La photo de famille après l'atelier initié par le CICR/Adiac

nitaire», «Le journalisme humanitaire», «Le CICR et les médias», etc. ont ainsi été développés tour à tour par Gad Niyomugabo, chef de mission du CICR à Brazzaville, Richard Desgagne, coordonateur prévention de la délégation régionale du CICR, Marie Bonheur Bahonda-Loko, conseiller juridique CICR à Brazzaville, Arlette Mayama, conseillère du chef de mission du CICR à Brazzaville.

Des communications en lien avec le DIH qui régit les re-

lations entre des Etats, des organisations internationales et d'autres sujets de droit international. En effet, le DIH constitue une branche du droit international public et se compose de règles destinées à s'appliquer durant les conflits armés afin de protéger, pour des motifs humanitaires, les personnes qui ne participent pas, ou plus, aux hostilités et de limiter les moyens et méthodes de guerre. En somme, le DIH est formé des règles inscrites

dans les traités internationaux ou issues de la coutume, règles spécifiques destinées à régler des questions d'ordre humanitaire directement liées au conflit armé, que celui-ci soit de nature internationale ou nationale. Ces règles sont contenues dans le Droit de Genève, formé de l'ensemble de règles qui protègent les victimes des conflits armés comme les soldats hors combat et des personnes civiles qui ne participent pas ou plus

directement aux hostilités. Le Droit de la Haye, constitué de l'ensemble des règles qui définissent les droits et obligations des belligérants dans la conduite des hostilités, et qui limite les moyens et méthodes de guerre, les protocoles additionnels aux conventions de Genève, les protocoles additionnels sont les principaux instruments juridiques du DIH.

En présence de Magloire Mabounda, conseiller spécial du préfet de Pointe-Noire et des formateurs, les journalistes ont pris l'engagement de traduire dans les actes les enseignements reçus et d'en faire bénéficier à leurs collègues et structures respectifs. Signalons que le CICR est une organisation neutre et indépendante qui a une mission exclusivement humanitaire, celle de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés ainsi que d'autres situations de violence et de leur porter assistance. Il s'efforce aussi de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels.

Hervé Brice Mampouya

ASSAINISSEMENT

Une association sensibilise à l'importance d'un environnement sain

À la faveur de la Journée internationale du nettoyage, le Réseau des acteurs du volontariat et de la solidarité internationale (Ravsi) au Congo a initié, le 15 septembre à Pointe-Noire, une série d'activités visant à inculquer à la population des notions et réflexes de la gestion rationnelle et de l'utilisation des poubelles publiques.

Conscientiser les communautés à la pratique des gestes qui sauvent l'environnement a été le principal objectif de l'activité de Ravsi. Ainsi, sous

la houlette de Rufin Mafouta, leur coordonnateur, les membres de cette association ont entretenu les communautés pour les amener à acquérir des comportements citoyens, gages de la protection de l'environnement. Un focus sur l'importance du nettoyage s'est tenu sur le thème « Tous faisons-le », animé par Bernard Tchibinda Djimbi. La loi n° 003/91 portant protection de l'environnement, le code général de l'hygiène ont été les différents textes qui ont constitué l'objet des échanges entre représentants de cette ONG, le comité de quartier et la communauté. Une constance s'est dégagée au cours de cette rencontre, à savoir la nécessité d'accompagner l'action de la société Averda dans l'assainissement de la ville.

de Ravsi, conduits par Mack Genchell, se sont déployés dans les alentours du marché de la Liberté pour sensibiliser la population à l'importance du nettoyage. Ainsi, près de mille personnes (responsables des ménages environnants, les passants et les vendeurs à l'intérieur du marché de la PV avec l'aide du comité de gestion de l'association des vendeurs du marché PV du Fond Tié Tié) ont reçu des prospectus accompagnés des commentaires explicatifs sur le caractère prépondérant du nettoyage.

Signalons que Ravsi est un espace d'échange des ONG membres. Située sur l'avenue Marien-Ngouabi, l'antenne de Pointe-Noire a été mise en place depuis le 15 mai, sous l'impulsion de France volontaire.

H.B.M.



Les membres Ravsi lors du focus/DR

Après le focus, les membres

PARTENARIAT

Le mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza conclut un accord avec la société Makeli

La collaboration établie en fin de semaine dernière fait suite à la publication et la remise officielle à la directrice générale du mémorial, Bélinda Ayessa, du Tome 1 de la bande dessinée intitulée « Pierre Savorgnan de Brazza au pays de Makoko, roi des Batéké » par son auteur, le Pr Jean-Marie Mutamba Makombo.

La cérémonie de la signature de l'accord cadre avec la commémoration des 113 ans de la mort de l'explorateur franco-italien s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

En effet, les excellentes relations bilatérales qui existent entre les deux Congo font que chaque événement d'envergure nationale qui démarre sur l'une des rives du fleuve commun affecte positivement l'autre rive. L'érection du magnifique édifice inauguré le 3 octobre 2006 par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en mémoire de l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza, a inspiré un membre de la communauté scientifique de la République démocratique du Congo (RDC), en la personne du Pr Jean-Marie Mutamba Makombo, grâce à la bande dessinée (BD), de replonger les Congolais des deux rives dans leur histoire commune avant le tracé des frontières.

Au nom du ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire de la RDC, son directeur de cabinet, l'abbé Pr Pierre Mukuna Mutanda, a exprimé la volonté de ce ministère à soutenir cette initiative afin de permettre aux générations futures de conserver le fil de leur histoire. Plus qu'une simple BD, « Pierre Savorgnan de Brazza au pays de Makoko Roi des Batéké » conduit dans une période importante de l'histoire qui paraît

sait lointaine. Il a rendu hommage à l'auteur pour le temps de recherches fouillées qui a donné forme aux faits qui ont marqué le parcours avant la période coloniale.

En effet, il y a exactement trois mois que Elikya Sabwe, directeur général de Makeli Sarl, traversait le majestueux fleuve Congo comme un explorateur, non pas à la recherche de terre mais plutôt d'un partenariat fructueux dans le but de contribuer à la vulgarisation de l'histoire des deux Congo. Chaleureusement accueilli ce jour-là par la directrice générale du mémorial, il trouvait enfin la place de l'ouvrage didactique « Pierre Savorgnan de Brazza au pays de des Batéké » du professeur émérite Jean-Marie Mutamba Makombo.

Parlant de l'enjeu de ce partenariat, la directrice générale du mémorial a précisé qu'il est motivé par la production d'une œuvre d'information sur le passé commun et d'un outil de formation pour le présent autour de l'action de Pierre Savorgnan de Brazza. C'est la trame de cette action qui a inspiré une écriture actualisée, accessible à tous, sous la forme d'une BD. « Ce que je désignerais, après d'autres, « l'épopée Brazza », trouve ainsi une visibilité didactique évidente. Cette œuvre, commise grâce à l'expertise avisée du Pr Jean Marie Mutamba Makombo, historien émérite, propose par l'image et le récit cette part de notre histoire que nul ne peut ignorer », a déclaré Bélinda Ayessa.



Photo de famille après la signature du partenariat (DR)

Pourquoi une BD ?

Le Pr Jean-Marie Mutamba Makombo, auteur de cet ouvrage, pense que l'intérêt d'une BD historique est d'instruire en distrayant avec des images. Consacrée comme le neuvième art, la BD est un moyen de communication qui permet d'aborder et de vulgariser, surtout auprès des jeunes, tout sujet, que ce soit une histoire vraie, une aventure fictive ou une aventure humoristique. La BD vient au secours de l'historien, parce qu'elle distrait et soutient la curiosité en visualisant les faits. Le dessinateur fait vivre les personnages auxquels l'historien donne la parole. On décrit et restitue le paysage, les vêtements, les moyens de communication, de transport, l'architecture, etc. Le tout est de proscrire les anachronismes, a-t-il expliqué. Quant à la sollicitation du protocole d'accord avec le mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, le Pr Jean-Marie Mutamba Makombo pense que ce

mausolée perpétue la mémoire de l'explorateur français. Avec la bibliothèque et le centre de documentation qui sont en construction, on n'en trouvera pas de meilleure vitrine dans le monde sur ce personnage historique, a-t-il indiqué.

Dans son mot de circonstance, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a rappelé que l'histoire moderne du Congo est liée à celle de la venue sur ce territoire de Pierre Savorgnan de Brazza. A cet effet, le 10 septembre 1880 marque la signature entre ce dernier et Makoko Ilo Ilo d'un traité plaçant le royaume sous l'autorité de la France. Depuis lors, l'histoire du Congo se confond avec la vie de ces deux personnages.

« Ma mission d'éducateur est de faire que cette histoire soit permanentement enseignée à nos enfants afin d'entretenir la mémoire collective. Les différentes épopées de Pierre Savorgnan de Brazza en

territoire congolais sont enseignées dans toutes les classes de 5^e et de 4^e. Ces apprenants pourront désormais, sous une forme ludique, découvrir cette histoire, leur histoire, sous une forme imagée et qui devrait leur faciliter la compréhension de celle-ci... Vous trouverez ainsi, le sens de notre engagement d'éducateur à vos côtés et auprès de toute la communauté scientifique du fait de cette contribution que vous apportez quant à la formation de nos élèves », a assuré Anatole Collinet Makosso.

Il a, en outre, ajouté que la BD n'est pas tout à fait étrangère au système éducatif congolais. Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a mis un accent particulier sur la formation d'une élite qualifiée et responsable dans le pays en publiant, en 2010, une série de BD intitulée « Gondwana », une façon pour lui aussi de participer à la formation des jeunes enfants.

Bruno Okokana

ELECTIONS À LA FÉCOFOOT

Jean Guy Blaise Mayolas définit ses priorités

Le candidat à la présidence de l'instance faîtière du football national a dévoilé à la presse, le 18 septembre à Brazzaville, les axes stratégiques qui lui permettront d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Jean Guy Blaise Mayolas s'est engagé à faire de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) une structure forte, influente et financièrement stable. Il préconise réconcilier tous les acteurs du football congolais puis assurer le rayonnement national et international de toutes les compétitions organisées par la Fécofoot. « Ma vision aujourd'hui est de faire du football congolais, à l'horizon 2023, un puissant facteur de cohésion sociale, d'unité nationale, de développement économique et de rayonnement de notre pays », a-t-il expliqué à la presse. Il a promis de conduire, avec la collaboration des membres du comité exécutif, les acteurs du football congolais vers un football mieux organisé et plus fonctionnel en professionnalisant l'organisation des compétitions nationales.

Le candidat a expliqué que ses objectifs stratégiques gravitent autour de quinze axes et reposent sur quatre piliers essentiels, à savoir la bonne gouvernance et une administration

rigoureuse, l'adhésion et l'implication de tous les acteurs, la professionnalisation du football congolais et le développement de partenariats nationaux et internationaux solides. Durant son mandat, il entend faire de la gestion transparente des finances l'une de ses priorités, sans oublier la refonte complète du système d'évaluation. Il a aussi ciblé d'autres axes prioritaires comme la modernisation des organes de gestion, la valorisation des lourds investissements sportifs existants ainsi que la création et l'implication active des anciennes gloires et seigneurs du football.

La cohabitation saine entre le football amateur et professionnel est le projet qui lui tient à cœur. Elle passera, selon lui, par la réorganisation de la pratique du football amateur et professionnel puis par la création d'une sensibilisation permanente et participative contre le dopage, les comportements déviants et antisportifs. Outre la revalorisation des corps de métier et l'implication des groupements ou associations des sup-



Jean Guy Blaise Mayolas (au centre)

porters et du grand public, le candidat promet d'assurer le perfectionnement et l'accompagnement des clubs.

« Ensemble pour un nouvel élan »

Sa vision consiste à instituer une gestion et une organisation rigoureuses des clubs, à renforcer leurs performances économiques puis à lutter pour la subvention des clubs d'élite et de base. « Nous devons œuvrer pour la construction progressive des terrains d'entraînement des clubs, développer le partenariat, les échanges et la formation avec les clubs occidentaux et ceux des autres fédérations », a-t-

il commenté. Jean Guy Blaise Mayolas n'a pas perdu de vue l'encadrement et la formation des joueurs par la création des structures décentralisées et performantes. Il a promis de développer et accompagner les centres de formation, académies et écoles de football puis à organiser, durant son mandat, des compétitions des différentes catégories d'âge. « Nous devons réorganiser la pratique du football des jeunes dans tous les milieux, initier des techniques de détection des jeunes talents et initier les mécanismes pour la mise en avant des joueurs les plus talentueux sur le marché international

», a-t-il soutenu dans son programme « Ensemble pour un nouvel élan ». Le candidat veut aussi insuffler un dynamisme par la réorganisation et la redynamisation de l'équipe nationale seniors.

Il s'agit, selon lui, de créer les relais d'accompagnement pour tout contact avec les joueurs de la diaspora, redéfinir les statuts des joueurs sélectionnés en équipe nationale et leurs primes puis réorganiser le fonctionnement des équipes nationales. Jean Guy Blaise Mayolas a aussi évoqué l'organisation professionnelle des compétitions, prônant ainsi la régularité et la rigueur dans l'organisation pratique de celles-ci afin de gagner la confiance des sponsors. Il a insisté sur le respect rigoureux des engagements pris avec les clubs, les joueurs, les sponsors et les partenaires. La redynamisation du football féminin pour une meilleure représentation passera, a-t-il dit, par la création des clubs et la redynamisation des compétitions. Le candidat entend, par ailleurs, consolider les relations avec le gouvernement et les organes dirigeants du football par la construction de partenariats privés solides ainsi qu'avec les médias et les sponsors.

James Golden Eloué